

# BULLETIN MUNICIPAL – N° 2 – MAI 2025

## COMMUNE DE BELRUPT-EN-VERDUNOIS

☎ : 03 29 86 50 27 / ✉ : [mairie.belrupt55@wanadoo.fr](mailto:mairie.belrupt55@wanadoo.fr)

Site internet : [www.belrupt-en-verdunois.fr](http://www.belrupt-en-verdunois.fr)

Suivez-nous sur notre page Facebook : Mairie de Belrupt en Verdunois

Et grâce à l'application PanneauPocket sur smartphone

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

### INAUGURATION DU PARCOURS SPORTIF ET DE L'ARBORETUM

Le Conseil Régional a subventionné un projet du Conseil des Jeunes de Belrupt, pour la création d'un parcours sportif à Belrupt, autour duquel le Groupe Environnement du Conseil Municipal a souhaité la réalisation d'un arboretum - qui a été conçu et réalisé par Chantal et Claire Billiotte. L'inauguration aura lieu le vendredi 6 juin en matinée. Les enfants de l'école seront associés à cet évènement.

### NOUVELLE EXPOSITION A L'ÉGLISE "A TABLE, LA SANTÉ AU MENU"

La nouvelle exposition "à table, la santé au menu" installée par Belrupt Loisirs est actuellement présentée à l'église.

La présentation sera faite par Monsieur Damien Watrin, notre maraîcher, le vendredi 13 juin à 18 heures. Il présentera à cette occasion certaines de ses productions (locales bien sûr !).

Elle sera en place du 17 mai jusqu'au 17 juillet.

N'hésitez pas à venir nombreux !

### CONCERT DU GROUPE VOCAL "HAUT LES CHŒURS" A L'EGLISE

Le groupe vocal "Haut les Chœurs" donnera un concert dans l'église le dimanche 29 juin à 15h30.

### HORAIRES D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque fermera ses portes pendant les vacances scolaires à partir du 5 juillet et rouvrira le mercredi 20 août. La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h30 à 17h30 et le vendredi de 16h00 à 18h00.

### COMBIEN D'HABITANTS A BELRUPT ?

L'an dernier, nous étions, officiellement, 556 habitants. Cette année, nous sommes 552.

Ce calcul fait par l'INSEE est issu du "lissage" sur cinq années des estimations de l'INSEE à partir du recensement réel qui n'est réalisé que tous les 5 ans.

### TERRAIN CONSTRUCTIBLE A VENDRE

Rue de la Citadelle, entre les maisons n° 12 et 14. Surface de 6 ares 70. Prix à débattre.

Pour plus de renseignements contacter le : 06 07 28 71 00

### UN ARBRE POUR UNE NAISSANCE

Le Conseil Municipal a décidé fin 2023 de planter un arbre à chaque naissance d'un (ou d'une) petit loup (louve !) mais cela n'a pas encore réalisé. On va rattraper notre retard (il y a quelques arbres à planter ! et comme Constant et Monsieur Alexandre Rogovy ont préparé un bel espace à la Chiffour ...). Cette décision (non rétroactive) a pour objectif de créer une "mémoire" pour ces enfants et leur famille. C'est cette dernière qui choisit la variété d'arbre planté.

Pour les premiers arbres, ils seront implantés à la Chiffour, à la croisée des chemins et constitueront un bosquet mémoriel communal.

### **ASTUCE DU JOUR : QUI NOUS EST PROPOSÉ PAR L'ADEME, L'AGENCE DE L'ÉTAT CHARGÉE DE L'ENVIRONNEMENT, SOUS L'INTITULÉ "PLANTE TON SLIP"**

Il s'agit d'un défi pour connaître l'état de votre sol : vous plantez un tissu en coton non coloré (par exemple, un slip) bien à plat dans un trou de 15 cm de profondeur avec, au-dessus, un tuteur afin de le retrouver (l'avantage des slips, c'est qu'ils ont un élastique qui permet de le retrouver quand on le déterre deux mois plus tard).

Quand vous le déterrez, vous le rincez à l'eau claire et vous le laissez sécher.

Sous terre, les petits animaux du sol mangent le coton et le découpent en petits morceaux - idem par les bactéries et champignons.

Si le tissu est décomposé en tout ou partie au bout des deux mois, c'est que votre sol est vivant : continuez de le nourrir.

Sinon, il faut le re-vivifier ! A cause des pollutions, de l'imperméabilisation et de l'érosion, les sols s'appauvrissent et se dégradent. Ce qui a des conséquences sur la végétation ! Sachez qu'il faut entre 300 et 500 ans pour former un centimètre de sol ....

Pour en savoir plus : [www.mtaterre.fr](http://www.mtaterre.fr) / [plantetonslip@ademe.fr](mailto:plantetonslip@ademe.fr).

### **BRUITS DE VOISINAGE**

**Le bruit de voisinage peut vite dégrader le quotidien, mais mieux vaut d'abord régler le problème à l'amiable pour éviter une escalade de conflits entre voisins.**

**Il faut que chacun ait bien en tête que de nombreuses personnes sont très sensibles aux bruits et que la pollution sonore est celle qui est la plus difficilement supportée par la majorité de nos concitoyens. Merci donc d'y être attentif et de penser à vos voisins.**

Ci-dessous, rappel des horaires fixés par le préfet de la Meuse.

Arrêté préfectoral n° 2000-1269 : PORTANT REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE.

Article 6 - Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies, etc, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

**Attention aux contrevenants car l'amende peut être coûteuse.**

### **MME GENEVIÈVE COLSON**

Afin de nous faire mieux connaître l'histoire de Belrupt, Madame Lorraine Chaumont a fait parler Madame Geneviève Colson : ses souvenirs anciens ou plus récents - les épisodes de la vie de Belrupt qui l'ont marquée - etc ...

Ce bulletin est accompagné du texte de ces entretiens.

### **MERCI !**

MERCI A MONSIEUR ROGOVY qui a aidé notre agent technique, Constant Métillon, à préparer l'espace à la Chiffour où seront plantés des arbres à l'occasion de la naissance de nouveaux petits Loups ou Louves.

MERCI A MONSIEUR LEVRESSE qui a aidé Constant Métillon à installer le parcours de VTT, chemin des Hollis.